



20 août 2008

Centre d'Information sur les Renseignements  
et le Terrorisme  
au Centre d'Etudes Spéciales (CES)

## Les liens de dissuasion entre Israël et le Hezbollah entre 1982 et 2006 <sup>1</sup>



<sup>1</sup> Thèse soutenue par Tomer Naveh en vue du diplôme de Maîtrise de l'Université de Tel-Aviv, Octobre 2007. Son directeur de thèse était le professeur Ariel Merari. Naveh a reçu son diplôme avec les honneurs du Programme d'Etudes Sécuritaires. Tomer a servi dans les renseignements du Commandement de la Région Sud et de la Marine israélienne. [L'étude apparaît au complet \(en hébreu\) sur le site du Centre d'Information sur les Renseignements et le Terrorisme.](#)

## Résumé

Cette étude analyse la relation de dissuasion mutuelle entre Israël et le Hezbollah entre 1982 et 2006. Son objectif est de fournir une meilleure compréhension des capacités préventives de l'Etat d'Israël face aux organisations terroristes et de guérilla en général, ainsi que face au Hezbollah en particulier.

Son point de départ est le discours, renforcé au cours de la décennie passée, portant sur la question de la capacité d'Israël de recourir à une politique préventive face aux organisations terroristes et de guérilla. Son hypothèse est qu'en étudiant la façon dont le Hezbollah classe ses intérêts et en examinant la relation entre le Hezbollah et Israël, des aperçus généraux peuvent être esquissés quant à la possibilité de mettre en œuvre une telle politique face au Hezbollah. Ces aperçus permettront de déterminer si une politique préventive peut être appliquée contre le Hezbollah aujourd'hui, et de tirer des conclusions quant à la possibilité d'en améliorer l'efficacité. Cette étude examine le développement de la relation préventive entre Israël et le Hezbollah sur cinq périodes consécutives, soulignant les changements fondamentaux dans la façon dont le Hezbollah classe ses intérêts, et permettant d'évaluer la force de dissuasion israélienne sous différentes conditions.

L'étude établit une distinction entre l'incapacité de mettre en œuvre une politique préventive face à une organisation terroriste d'une part, et la possibilité d'appliquer une force de dissuasion partielle efficace contre une organisation de guérilla de l'autre. Elle soutient que pour adapter une théorie et une politique de dissuasion au cas spécifique d'une force de dissuasion non-conventionnelle face à une organisation de guérilla comme le Hezbollah, il faut recourir à des outils de recherche différents de ceux habituellement utilisés pour étudier une force de dissuasion conventionnelle. Par le biais de ces outils, le fait de classer les intérêts internes de l'organisation (au lieu de l'équilibre des intérêts entre les partis) est un indice utile pour évaluer la possibilité de mettre en œuvre une force de dissuasion et pour, plus tard, déterminer la façon de l'appliquer. En outre, la force de dissuasion contre une organisation de guérilla doit être considérée comme partielle, ne pouvant exister comme une politique exclusive de l'État et étant nécessairement combinée à d'autres outils politiques. Au

niveau pratique, l'étude montre qu'une force de dissuasion partielle réussie doit se concentrer sur les intérêts politiques de l'organisation et non pas sur une tentative de prévenir directement ses actions violentes.

L'étude examine également la façon dont les échelons politiques déterminent une politique préventive et présentent des méthodes uniques et différentes d'application, pouvant être traduites par une force de dissuasion opérationnelle. Finalement, sur la base des conclusions, des recommandations sont faites pour faire appliquer la force de dissuasion en relation à une population civile prolongeant l'outil central de mise en œuvre de la politique préventive d'Israël.